



ÉDITORIAL

Un an après l'échec de Copenhague, 193 pays se sont retrouvés à Cancun (Mexique) pour tenter de faire avancer la lutte contre le réchauffement climatique, réduire nos GES (Gaz à effet de serre), envisager des « Green Funds »... Quels en seront les débouchés ? L'année 2011 nous le dira.

À l'autre bout de la chaîne, des élus et citoyens de la société civile se mobilisent pour engager des Plans climats territoriaux, proches du terrain, qui donnent lieu à un diagnostic, un plan d'actions à court, moyen et long terme et une évaluation des résultats.

La question des déplacements y tient une large place et donc les modes d'habiter, de travailler. Cet urbanisme durable passe par la ré-interprétation de la culture rurale, une revitalisation de chaque centralité de bourg, village, petite ville, connectée à des transports en commun. Ce numéro présente quelques initiatives qui vont dans ce sens et s'attachent à une qualité des logements, équipements, espaces publics pour un meilleur art de vivre.

Accompagnant nos vœux à tous nos lecteurs pour 2011, nous poursuivons le 6Bis avec un « re-lookage » de sa première page...

Catherine Grandin-Maurin, directrice.

Photo de couverture : Réhabilitation d'un gîte rural, la Cadole de Palladio - Le triplex, Réginié-Durette, 2009, arch. Jacques et Virginie Rival © Laurent Zumbrunnen

La reconquête des bourgs ruraux

Plusieurs municipalités des Monts du Lyonnais mènent un important travail d'analyse et de réflexion sur le long terme visant à définir une stratégie urbaine ou un projet de village pour les 10 à 15 ans à venir.

L'idée qu'une extension villageoise au coup par coup, basée sur la simple opportunité foncière, ne pourra jamais garantir la production d'un tissu bâti de qualité, a fait son chemin et anime aujourd'hui la plupart des élus.

Les communes recherchent la garantie d'une cohérence urbaine. Elles ont conscience que le développement urbain doit intégrer une approche globale basée sur une gestion économe et équilibrée des différents milieux naturels et urbanisés. Cette recherche de cohérence urbaine passe par la réinterrogation de la notion de centralité et de toutes ses composantes, du commerce à l'espace public, en passant par le devenir de l'habitat existant. Cette démarche de projet nécessite un véritable engagement de leur part, fondé sur l'intérêt collectif et une vision commune du devenir de la commune. À cet égard, on notera

l'importance d'associer, dès le début de la réflexion, la population dans une concertation ouverte. Les élus font appel à des professionnels regroupant plusieurs compétences (urbanistes, architectes, paysagistes) et techniciens (bureaux d'études techniques, géomètres, ...). Le CAUE les aide dans l'approche pré-opérationnelle et dans le choix du prestataire.

Ainsi, la Ville de l'Arbresle a engagé depuis plusieurs mois une réflexion sur la valorisation de son centre historique et des berges de la Turdine. Des secteurs définis comme prioritaires font actuellement l'objet de travaux de piétonnisation. Fleurieux-sur-l'Arbresle, Dommartin, Courzieu ou bien encore Grézieu-la-Varenne ont également entamé une réflexion sur leur cœur de village. Il s'agit pour ces communes d'améliorer l'offre en logements, en commerces et en équipements, en privilégiant la qualité de l'espace public et le dévelop-

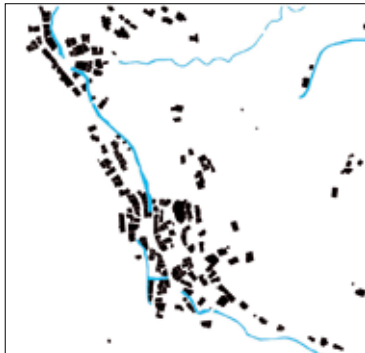
pement des modes doux. Il reste cependant des notions qui soulèvent encore des réactions passionnées. L'architecture contemporaine rebute encore beaucoup d'élus et la densité que la plupart des SCOT imposent, apparaît pour beaucoup en complet décalage avec les problématiques du monde rural.

D'où l'importance des études urbaines qui permettent non seulement aux participants de se projeter dans l'avenir de leur commune, mais aussi de réfléchir et débattre sur des thèmes plus généraux d'intérêt public comme l'architecture, la transformation du cadre de vie et le développement durable. Il reste aux professionnels qui interviennent dans ces études à exprimer leur savoir-faire dans l'animation et la pédagogie.

Thierry Saunier, architecte conseiller.

Des espaces publics qui affirment la singularité des lieux

La banalisation des espaces publics des bourgs ruraux peut être enrayerée, à condition de faire l'objet d'une analyse contextuelle préalable et d'une conception d'ensemble. Deux exemples illustrent cette volonté dans le Beaujolais et le Lyonnais.



Comprendre un bourg en décryptant sa forme urbaine:

- en haut, Courzieu, bâti le long de ses cours d'eau
- en bas, Cercié en Beaujolais, structuré le long d'une rue pour sa partie ancienne.

Ces espaces se résument parfois à des surfaces fonctionnelles et anonymes qui ne reflètent plus la singularité des lieux. Ils sont pourtant des lieux de sociabilité et d'identité essentiels à la vie des villages qui méritent une attention particulière. Aujourd'hui, les collectivités souhaitent reconquérir leurs espaces publics au travers de projets d'aménagement réfléchis qui se doivent d'exprimer une cohérence à la fois sensible, fonctionnelle et sociale du lieu. Afin d'atteindre cet objectif ambitieux, il s'agit avant tout de comprendre un site, sa géographie, son histoire, sa morphologie, son échelle, ses pratiques, ses relations avec le bourg et le territoire....

Organiser une trame piétonne à Corcelles-en-Beaujolais

La réflexion initiale sur la place Saint-Laumer s'est traduite par la recherche de ses atouts/inconvénients et l'exploration de ses limites.

Étudier et aménager ses relations avec les places voisines de la mairie et de l'église, les parkings, le futur espace bâti attenant et le grand paysage semblaient indispensables, ces lieux fonctionnant ensemble. La qualité d'un site repose en effet sur la qualité des relations qu'il entretient avec le reste du village.

La proposition de requalification de la place Saint-Laumer porte sur la création d'un maillage piéton qui lierait les principaux espaces et équipements publics de la commune. Par exemple, l'école, aujourd'hui connectée à la bibliothèque par une rue passante, pourrait être reliée par des tronçons de chemins d'exploitation existants ce qui révélerait la campagne en bordure de certains équipements publics, une des singularités de Corcelles-en-Beaujolais.

Face à la privatisation et au cloisonnement parcellaire, l'avenir se situe dans l'ouverture, le lien, la continuité. Pouvoir choisir son trajet, aller rapidement d'un point à un autre ou plutôt en profiter pour flâner ou contempler un ensemble remarquable est source de liberté et de plaisir. Se déplacer à sa guise sur un réseau cohérent d'allées, de venelles, de chemins, de placettes, du centre à la périphérie, de l'école à la bibliothèque est une composante d'un cadre de vie réussi.



Propositions d'une trame d'espaces publics (Corcelles en Beaujolais).



techniciens

Mettre en scène les cours d'eau à Courzieu

Les espaces publics de Courzieu, village des Monts du Lyonnais s'égrènent le long de la RD 50 qui serpente à travers le bourg selon un dénivelé qui s'accompagne de nombreux murs de soutènement.

Chacun possède des caractéristiques propres (lieu intime en surplomb sur la voirie, espace cadré par un front bâti homogène, site ouvert sur une ruelle, etc.) qui pourraient être soulignées dans une conception future. Actuellement, ces lieux sont plus des parkings que des places. Cette fonction exclusive pourrait être supprimée au profit d'une plus grande flexibilité d'usages. On retrouvera des places de stationnement sur les parkings d'entrée et reliés au centre par des allées piétonnes. Une partie des liaisons a déjà été amorcée par la commune.

Courzieu, situé à l'intersection de trois vallons, bénéficie de la présence de ruisseaux qui agrémentent le village. Ces cours d'eau soulignés par leur végétation en contraste avec l'aspect minéral du bourg ne sont pas valorisés. Cachés par des véhicules ou des haies opaques, leurs accès ne sont pas visibles. Une succession de petits espaces publics (en surplomb sur l'eau, à un lieu de confluence, en relation avec une passerelle) et de cheminements permettraient de mieux les révéler.

La création de ces espaces publics (re)positionne la commune sur ses cours d'eau et incitera à une nouvelle découverte.

Marilyne Tardy, paysagiste.

Légendes photos ci-dessous :

1- Le centre-bourg et ses équipements au contact du grand paysage (Corcelles-en-Beaujolais).

2- À l'arrière du bâti : les ruisseaux (Courzieu).

3- S'inspirer des structures existantes et singulières des villages pour concevoir des espaces publics « sur-mesure »

- poches jardinées dans les rues de centre-bourg de Les Sauvages ;

- nombreux murs de soutènement à Courzieu.

Une matière à projets

Beaucoup de communes sollicitent l'avis du CAUE pour l'aménagement de leurs espaces publics ; rues, places, entrées, abords de bâtiments publics ou de sites naturels, sont autant de matière à projets. Sans vouloir rivaliser avec les villes, les villages s'efforcent de rédéfinir de meilleurs espaces du vivre ensemble.

Le CAUE par ses conseils à diverses échelles aide à s'exprimer les intentions des communes, permet d'énoncer une commande "structurée" dans un pré-programme servant à stimuler l'intérêt de futurs concepteurs.

Pour se diriger vers un projet de qualité, la démarche de conception d'un espace public est à adapter à chaque contexte et taille d'opération. Tout aménagement même modeste peut impacter le site urbain/paysager. Il est indispensable d'insérer une demande ponctuelle dans une vue d'ensemble pour se doter d'un fil conducteur servant les réalisations qui s'échelonnent dans le temps. Seul un professionnel (architecte, urbaniste ou paysagiste) choisi par la commune exprimera la réalité d'aménagement à venir dans ses caractéristiques multiples (dimensions, organisation fonctionnelle et usages, matériaux, symbolique).

S'interroger sur tout ce qui fait lien dans la commune, la voirie certes, les bâtiments publics et leurs abords, les diverses aménités d'un village est de la responsabilité des élus. Pour que les espaces publics deviennent des espaces à vivre émerge une vision plus apaisée, fondée sur le partage des usages et l'attention aux lieux...

Christian Le Dain, directeur d'études.



Vue panoramique sur Anse © mairie de Anse.

Anse ou la recomposition d'un paysage urbain

La précision des documents d'urbanisme permet d'inscrire réglementairement la préservation d'un environnement entre nature et mode de vie.

Actuellement, il est possible d'accéder, à investissement égal, à une offre de logement jugée plus attractive en périphérie d'une communauté urbaine de grande ville qu'en centre urbain. Le mode d'habiter qui en découle est bien différent, de même que l'impact sur la mobilisation des ressources non renouvelables. Les communes soumises à ces pressions urbaines proposent un territoire au contour encore rural et doivent s'orienter vers un développement urbain durable. Cela nécessite de traiter les aspects environnementaux (eau, déchets, assainissement), les modes de déplacement garants de la qualité de l'air et de l'ambiance acoustique (usage du ferroviaire, des cheminements piétons) et de permettre une diversité de mode d'habiter.

À Anse, la commune a veillé à ne pas accepter l'étalement urbain mais un développement en continuité de village lui-même zone protégée. Le quartier du « Pré aux moutons » jouxtant le bourg et la gare, développe un habitat collectif, des commerces et des services dans une recherche de mixité sociale. Les grandes parcelles s'ouvrant à l'urbanisation ont fait l'objet d'un projet d'ensemble apportant une réponse urbaine. La difficulté est de mettre en cohérence ces zones, et plus particulièrement celles des côteaux, de traiter la voirie en continuité et de maîtriser la construction individuelle dans la pente. Pour cela, les documents d'urbanisme doivent prendre en compte la qualité des paysages. Le PLU peut ainsi contenir des Orientations d'Aménagement pour la Qualité des Sites (O.A.Q.S.) évoquant sur une zone définie les « points durs » et les axes de valorisation.

Valérie Saillard, architecte conseiller.



L'îlot Cintex à Amplepuis

Médiathèque, logements collectifs avec commerces en rez-de-chaussée, maisons de ville, occupent désormais un ancien tènement industriel situé dans le centre-ville.

Véritable « couture » urbaine avec notamment la création d'une nouvelle rue, cette opération de restructuration urbaine a été réalisée en plusieurs tranches par Pierre Vurpas architecte et l'Opac du Rhône aménageur. La façade principale de la médiathèque, ouverte sur la ville, vient créer un nouveau front urbain à la place de l'hôtel de ville. Les logements collectifs sont implantés à la périphérie de l'îlot venant s'insérer dans des dents creuses permettant ainsi de recréer un linéaire bâti sur les rues adjacentes de l'îlot. La principale particularité

de cette opération est la création d'une rue à sens unique, voie de desserte qui désenclave le cœur d'îlot. Cette nouvelle rue, structurée par de l'habitat individuel groupé, est d'une grande qualité urbaine et offre un panorama sur une partie de la ville basse. Les maisons de ville sont à l'alignement de l'espace public et leur épandage suit la pente du terrain. Chaque maison a un jardin privatif, le stationnement est géré par un espace tampon ménagé devant une partie en redent des maisons de ville. Le traitement du sol et des venelles piétonnes est particulièrement soigné et contribue ainsi à la qualité d'usage des lieux. L'opération comprend au total 14 logements individuels de type R+1 et 3 immeubles collectifs de type R+3. Bien que le choix des toitures terrasses des maisons de ville ait fait débat, l'architecture sobre et sans ostentation à proximité d'un centre ancien, s'intègre ainsi parfaitement dans le paysage architectural environnant. L'enjeu urbain portait quant à lui, sur une densification en cœur d'îlot (un ratio de 33 logements à l'hectare); objectif atteint par le renforcement du maillage viaire du centre-ville. Même s'il reste aujourd'hui un immeuble collectif à réaliser, l'îlot Cintex est d'ores et déjà un exemple d'opération de restructuration urbaine réussie, tant sur le plan urbain qu'architectural.

Bruno Cateland, architecte conseiller.



Îlot Cintex à Amplepuis © Pierre Vurpas architecte.



Le Mois du Bois

En février, le CAUE du Rhône et ses partenaires de la filière bois feront découvrir les dernières avancées de ce matériau dans le domaine de la construction et de l'architecture passive.

À travers deux expositions, une rencontre et une visite d'opération, ce programme vient compléter les nombreuses manifestations qui se dérouleront en février autour du bois : *Forum International Bois Construction 2011* à Beaune, salon *EUROBOIS* à Eurexpo, *Mondial des métiers* et *Salon des énergies renouvelables*.

Avec FIBRA, le CNDB, FIBOIS Rhône, l'URCAPEB, le CAUE sera présent pour valoriser l'image du bois dans un département qui comporte un massif forestier important.

L'exposition « Parcours bois 2010 », illustre le cheminement de la matière bois, depuis son stade le plus brut; l'arbre, jusqu'au niveau le plus élaboré, le système constructif. Elle sera présentée du **19 au 25 février 2011** au Lycée professionnel Lamache à Lyon, pour sensibiliser au plus près les jeunes qui se destinent aux métiers du bois. Ils inviteront à une rencontre entre architectes/entreprises/professionnels du bois, leurs homologues lycéens des établissements du Rhône qui se préparent eux aussi aux carrières de cette filière (Lycée Cuzin, Lycée Lamarque...).

L'exposition « Au fil du bois, Objectif passif » présente au CAUE du 4 au 25 février 2011, des portraits de constructions en bois, intelligentes et confortables, économiques et prêtes à relever les

Freshlatino

Rencontre-débat

autour de la jeune architecture ibéro-américaine.

Judi 27 janvier 2011 à 18 h 30 au CAUE du Rhône.

Organisée en partenariat avec l'Instituto Cervantes de Lyon en présence d'Ariadna Cantis et de deux agences ibéro-américaines

«Freshlatino» désigne un ensemble de quatorze agences d'architectes ibéro-américains utilisant le format de l'installation vidéo pour faire connaître leur production : des constructions minuscules jusqu'à des réalisations qui transitent entre art contemporain, performance et architecture. L'Ibéro-Amérique constitue espace historique et culturel d'envergure formé par les pays d'Europe et d'Amérique latine dans lesquels sont parlés l'espagnol et le portugais, c'est-à-dire vingt-deux états regroupant 600 millions de citoyens partageant un temps historique dont les racines communes rendent possibles et renforcent un grand nombre de manières différentes d'habiter le monde. La plateforme documentaire «Freshlatino» (www.plataformaarquitectura.cl) a pour vocation de faire découvrir l'architecture émergente ibéro-américaine et de développer des liens des deux côtés de l'Atlantique en redessinant une nouvelle géographie culturelle.

Pour comprendre la production de ce groupe de jeunes architectes, il faut s'interroger sur leurs manières d'appréhender la pratique professionnelle, qu'ils travaillent individuellement, en groupe ou qu'ils soient réunis en collectif. Loin de l'image de «l'architecte star», les jeunes générations se reconnaissent aujourd'hui comme des «professionnels de la rue», plus proches de la société tout en investissant de multiples champs expérimentaux. Nombre de ces praticiens manient en effet des outils issus de la sociologie, de la politique, de l'anthropologie, de l'économie ou encore de l'écologie, dans le dessein de dépasser les limites de la multidisciplinarité professionnelle posée dans le cadre des programmes modernes ; pour eux, l'architecture, ce n'est plus des

objets mais des systèmes de travail. Budget peu élevé, besoins essentiels, préoccupations politiques et sociales, mobilité, temporalité, subversion conceptuelle, tels sont leurs centres d'intérêts privilégiés. Leurs démarches recouvrent une large gamme d'interventions ; de la décoration intérieure temporaire à des projets à une petite échelle, depuis l'installation jusqu'à l'exécution, générant des expériences immédiates, au carrefour du design, de la mode, de l'ameublement et de l'installation urbaine.

C'est dans cet esprit que le réseau «Freshlatino» développe des propositions alternatives à l'échelle du territoire latino-américain, de l'Espagne et du Portugal, fondées sur l'utilisation stratégique des nouvelles technologies, l'exploration de systèmes émergents face à la biodiversité et la construction d'une pensée transversale qui cherche à matérialiser l'identité ibéro-américaine contemporaine.

*Philippe Dufieux, chargé de projets.
d'après Ariadna Cantis,
commissaire de l'exposition Freshlatino.*



Agence a77, Cabina para niños. Plug out unit, Boulogne-sur-Mer, province de Buenos Aires, Argentine (2006).



Une maison extensible, Pays Voironnais, architecte Tectoniques, 2000 © E. Saillet.



Ferme Ariane en bois, 27 mètres de portée, avant-toit de 7 mètres, pont roulant sur poteaux bois. Maître d'ouvrage : SCI Immotim (Groupe CBS-CBT). Architectes : R. Amiot & V. Lombard ; © cbs-cbt.

défis climatiques et le coût croissant de l'énergie. Réalisations neuves ou réhabilitations, toutes ces constructions présentent des solutions performantes avec le bois, allié à d'autres matériaux, pour une souplesse des formes et des conceptions adaptées à chaque programme.

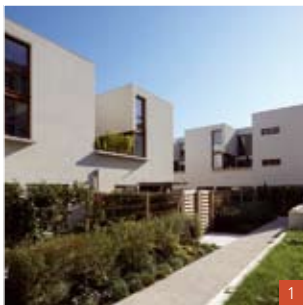
Une visite, le 16 février 2011 spécialement conçue pour les élus et techniciens des collectivités, dans le cadre du cycle «Sur les Lieux» présente l'école de Montagny qui a obtenu le Grand Prix d'architecture 2010.

Renseignements sur cet événement : Béatrice Cohen 04 72 07 44 55.

Distinctions et félicitations pour des architectes et maîtres d'ouvrages du Rhône

Le 8 novembre 2010 à l'Hôtel du département s'est déroulé la remise des prix récompensant les lauréats du Grand Prix d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement 2010. 4 prix et 3 mentions ont été décernés devant un public de plus de 200 personnes, venu partager l'attente fébrile des résultats d'un jury de personnalités du monde de la culture, de l'architecture, du paysage, et la satisfaction des heureux lauréats.

Jacques Rigaud, Conseiller d'État honoraire, membre de l'Académie d'architecture
Jean-Jacques Pignard, sénateur du Rhône, vice-président du Conseil Général du Rhône
Paul Delorme vice-président du Conseil Général du Rhône, président du CAUE
présidaient cette cérémonie sous le signe de l'encouragement à poursuivre créativité et excellence dans ces domaines.



• Prix Habitat (photo 1)

› Piano à queue - Lyon 9^e
Date de réalisation: 2006
Maître d'ouvrage: Diagonale
Maître d'œuvre: Régis Gachon architecte
© Gilles Aymard

• Mention Maison contemporaine

› Maison - Limonest
Date de réalisation: 2006
Maître d'œuvre: Agence AUM, Pierre Minassian

• Mention Logement collectif

› 93 logements et commerces - Lyon 2^e
Date de réalisation: 2009
Maître d'œuvre: ICF Novedis

• Mention Habitat social

› Terre Neuve - Villefranche-sur-Saône
Date de réalisation: 2009
Maître d'œuvre: HBVS (Habitat Beaujolais Val de Saône)
Maître d'œuvre: Petitdidier & Prioux architectes



• Prix Architecture publique de proximité (photo 2)

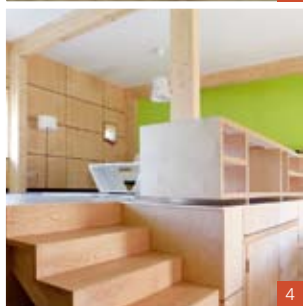
› Groupe scolaire école des Landes - Montagny
Date de réalisation: 2009
Maître d'ouvrage: Commune de Montagny
Maître d'œuvre: AFAA Architecture
© Didier Boy de La Tour



• Prix Réhabilitation et création contemporaine (photo 3)

• Prix du Public

› Deux maisons dans un ancien théâtre - Lyon 3^e
Date de réalisation: 2006
Maître d'ouvrage: PH Frappat - MM Bonneville
Maître d'œuvre: Kaa architectures
© Agence Kaa Boris Roueff



• Prix Découverte (photo 4)

Ce prix est décerné à un concepteur pour l'une de ses réalisations dans le département du Rhône. Seul prix doté d'une somme de 5000 €.
› La Cadole de Palladio - Le triplex
Régnié-Durette
Date de réalisation: 2009
Maître d'ouvrage: Adeline et Alexandre Seguin
Maître d'œuvre: Jacques et Virginie Rival
© Laurent Zumbrunnen

ÉDITION

Grand prix 2010 de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement du Rhône



104 pages • 19,5 x 23 cm
Éditions CAUE du Rhône
décembre 2010
ISBN: 978-2-912533-21-0 • 12 €

Cette nouvelle édition présente l'ensemble des opérations sélectionnées et lauréates. Au sommaire: Avant-propos par Catherine Grandin-Maurin; Préface par Paul Delorme; Les lauréats 2010; Prix Habitat; Mention maison contemporaine; Mention logement collectif et intermédiaire; Mention habitat social; Prix Architecture publique de proximité; Prix Réhabilitation et création contemporaine; Prix Aménagement urbain et paysager; Prix découverte; Prix du Public; Accompagner les mutations sociales, post-face par Gabriel Ehret; Les lauréats 2008.



Soirée de remise des Prix avec les jeunes créatrices de mode à l'Hôtel du Département du Rhône.

TROPHÉES

Minerve et les architectes

Les Atlantes du salon d'honneur de la préfecture du Rhône en frémissaient; les trophées du Grand Prix de l'Architecture 2010 du CAUE du Rhône étaient remis le soir du 8 novembre par de jeunes créatrices de mode nouvellement diplômées.

L'enseignement de l'histoire des Arts a institutionnalisé l'ancrage de l'architecture dans toutes les disciplines. En lycée professionnel on retient la perception d'organisations plastiques; l'architecture est l'objet, le cadre de sensations spatiales quotidiennes. Lorsqu'on est confronté à des images de nature différente, on découvre la constitution de codes. Dès qu'il y a " programme " la nécessité de proposer des références apparaît et on peut confronter des perceptions, trouver les outils pour définir des expressions plastiques. L'espace didactique est essentiel pour lire l'architecture, le discours standard n'éveille aucun intérêt; c'est dans l'alchimie de références, de techniques et de gestes esthétiques qu'un tel vocabulaire s'apprend. Dans la haute couture comme dans l'architecture, l'esthétique est un élément fondamental; elle est un mode d'expression basé sur les sens et une des préoccupations dominantes dans le processus de création. L'hétérogénéité des explorations chez les élèves conduit souvent à des dialogues pertinents avec les professionnels des secteurs artistiques, (les architectes sont de plus en plus sollicités pour intervenir dans des projets pédagogiques en lycées et collèges).

Le sujet 2010 pour le diplôme de Baccalauréat artisanat, métiers d'art, vêtement et accessoires de mode était: l'architecture Orientale et Subsaharienne. Ces jeunes filles, toutes issues des deux dernières promotions du lycée Joseph Marie Jacquard de Oullins portaient ce soir-là leurs créations.

« Nous nous étions préparées avec soin pour répondre au mieux à cette opportunité qui nous était offerte de présenter notre travail. Tout à la fois fières de la confiance qui nous était accordée, impressionnées par la solennité de l'évènement et émerveillées par les dorures et le grand escalier, nous avons été particulièrement sensibles aux attentions et à la chaleur de l'accueil; cette soirée restera pour nous un grand souvenir. »

Ce fut un moment très intense pour les élèves de la filière mode du lycée Jacquard, pour leurs enseignantes et leur proviseur.

Telle Minerve couronnant Vitruve, chacune s'est magnifiquement acquittée de sa tâche d'ambassadrice de la création artistique en remettant aux architectes lauréats les trophées réalisés par des élèves menuisiers et ébénistes du lycée des Arts et Métiers du bois Georges Lamarque de Rillieux-la-Pape.

Ce sont ainsi quatre lycées professionnels qui ont contribué au succès de cette prestigieuse soirée; les élèves coiffeuses du lycée Casanova de Givors et les élèves esthéticiennes du lycée du Premier Film à Lyon ont mis en beauté ces talentueux espoirs de la couture.

Antidote à la morosité des temps, ces jeunes nous ont montré à l'occasion de cette soirée que conjuguer passion et création n'est pas une utopie mais le produit fini d'une démarche tenace et inspirée.

Jean-Paul Brochot, actions éducatives.

à lire

RESSOURCES

Disponibles au centre de documentation

Palmarès des réalisations Bois Rhône-Alpes 2009 Fibra, 2009

10 ans après sa création par le CNDB aux côtés de Fibra, le Palmarès Bois Rhône-Alpes 2009 montre la maturité des projets qui allient désormais aux critères de qualité architecturale et de performance technique, la qualité environnementale et la performance énergétique.



Maisons et constructions bois

142 projets et réalisations. Lauriers de la Construction Bois 2009

L'Inédite, 2009

Catalogue du concours national d'architecture « Les Lauriers de la Construction Bois » qui a pour but de mettre en valeur les performances du bois dans l'architecture contemporaine. Cette édition témoigne de la richesse de la création architecturale qui valorise la construction bois sous toutes ses formes: maison individuelle, écologique, passive, réhabilitation, habitat groupé, bâtiment collectif etc.



Maison basse consommation

Guide de conception et de mise en œuvre pour la construction de maisons à ossature bois

CNDB, 2009

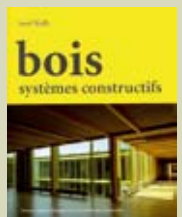
Cet ouvrage très illustré présente de façon concrète et pratique les principes essentiels à la réalisation d'une maison à ossature bois basse consommation. Toutes les étapes sont abordées: adaptation au lieu, isolation, choix de menuiseries, étanchéité à l'air, ventilation, protection solaire.



Bois. Systèmes constructifs

Josef Kolb, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2010

A l'aide de plans, dessins schématiques et photos, cet ouvrage reflète l'état actuel et futur des techniques de construction en bois telles qu'elles sont mises en œuvre dans les pays les plus en pointe dans la maîtrise des systèmes constructifs en bois, et ce dans toutes les typologies architecturales, de la maison individuelle aux programmes à plus grande échelle et à plusieurs étages.



20 maisons bois. Archi pas chère

Olivier Darmon, Éditions Ouest France, 2009

Les maisons présentées ont été réalisées en France en résonance avec leur site. Les stratégies mise en œuvre allient qualité, performances thermiques et petit budget.



« Sur les lieux » : visites architecturales et urbaines

Partager nos regards et mieux bâtir, un cycle de 4 visites annuelles pour analyser et mieux comprendre la qualité d'un ouvrage, sont proposées à tous les élus du Rhône.

Le CAUE du Rhône invite les élus du département à s'intéresser de visu à des réalisations contemporaines et à s'interroger sur la qualité de notre environnement d'hier, d'aujourd'hui et de demain. C'est dans la qualité des espaces que se forge et s'apprécie une politique d'aménagement et que se jouent la convivialité et l'identité d'un cadre de vie. Au gré de ces visites, seront conviés les regards de l'architecte, du paysagiste ou de l'urbaniste dans une vision élargie du bâtiment à la ville, du patrimoine local aux références contemporaines, de l'ensemble du territoire au détail de construction. Mais ces visites seront aussi guidées par celles et ceux qui les vivent ou peuvent en donner une perspective particulière : usagers, gestionnaires, élus et maîtres d'ouvrages. Selon un itinéraire préparé par leur soin, vous découvrirez les qualités mal connues et les difficultés propres au programme visité : son rapport au site (implantation, relations avec l'extérieur, morphologie, contexte urbain et naturel), ses valeurs d'usage et son adaptation aux besoins, ses partis pris écologiques, ses dimensions opérationnelles (contexte réglementaire, législatif, politique, etc.) et économiques.

Ces visites ne livrent aucune recette mais relèvent d'une « culture du partage » permettant aux élus de s'interroger sur leur propre démarche au regard d'exemples concrets. À cette occasion, vous pourrez échanger savoirs et savoir-faire avec les professionnels et partager vos « expériences d'architecture » avec vos homologues élus.

Grégory Cluzel, architecte.



Visite des élus et agents techniques des villes de Brignais et de Chaponost le 17/09/2010

PROGRAMME 2011

Visites gratuites sur inscription auprès de Béatrice Cohen au CAUE du Rhône: 04 72 07 44 55.

- **Construire en bois**
16 février 2011
9h00 Cantine scolaire de Saint-Martin-en-Haut
10h30 L'école des Landes de Montagny
- **Petits espaces de loisirs**
20 mai 2011
9h00 Commune de Rivolet
10h30 Commune de Saint-Vérand
- **Logement et densité en centre bourg**
23 septembre 2011
9h00 Le Clos du Verger aux Chères
11h00 Le Double-jeu à La Tour de Salvagny
- **Équipements publics de proximité**
14 octobre 2011
9h00 La médiathèque Champollion d'Amplepuis
11h00 Le gymnase de Saint-Marcel-l'Éclairé
(sous réserve de modifications)

à consulter

www.le-bois.com

Portail des professionnels de la filière bois francophone: forêt, bois-construction, négoce et distribution, industrie, bois-énergie, aménagements.

www.bois-construction.org

Site du Centre National pour le Développement du Bois (CNDB): toutes informations utiles à promouvoir l'utilisation du matériau bois: panorama de réalisations, formation continue, informations techniques, actualités...

www.bois.com

Portail de référence pour tout savoir sur le bois: construire, aménager, rénover... à destination des particuliers, décideurs, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage, professionnels de la filière.

www.fibra.net

Site de la filière bois en Rhône-Alpes: secteur économique, données sur le matériau, liste de constructeurs de maisons bois, formations aux métiers du bois...

www.fcba.fr

Site issu de la fusion du CTBA (Centre Technique du Bois et de l'Ameublement) et de l'AFOCEL (Association Forêt Cellulose): informations techniques sur les traitements du bois, la certification, veille technologique.

www.parcours-bois.com

Site présentant l'exposition itinérante Parcours Bois® 2009 qui illustre le cheminement de la matière bois depuis son stade le plus brut, l'arbre, jusqu'au niveau le plus élaboré: le système constructif.

www.maisons-bois.com

Portail d'information sur l'actualité de la construction bois; annuaires professionnels d'acteurs de la filière: fournisseurs, entreprises, architectes...

www.site-en-bois.net

Site très riche en ressources sur la filière bois et forêt: actualité, agenda, dossiers à thème, ressources: livres - sites - audiovisuel - forums - adresses utiles - normes - lexiques etc.

6bis, quai Saint-Vincent - janvier 2011 - n°55
Lettre du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Rhône.

Directeur de la publication:

Paul Delorme,
vice-président du Conseil général du Rhône,
président du CAUE du Rhône.

Rédactrice en chef:

Catherine Grandin-Maurin,
directrice du CAUE du Rhône.

Comité de rédaction:

Jean-Paul Brochat, Nathalie Colonge, Grégory Cluzel, Philippe Dufieux, Jocelyne Durand-Vallet, Catherine Grandin-Maurin, Delphine Lavy, Christian Le Dain, Jacques Sordoillet.

Ont contribué à ce numéro:

Ariadna Cantis, Bruno Cateland, Valérie Saillard, Thierry Saunier, Marilyne Tardy.

Maquette et mise en page: Créée, CAUE
Imprimerie: IDMM - Imprimé sur papier recyclé

Dépôt légal: janvier 2011
N° ISSN: 1621-210X
Trimestriel - 1500 ex. - Gratuit.

6bis, quai Saint-Vincent - 69001 Lyon
Tél. 04 72 07 44 55 - Fax: 04 72 07 44 59
E-mail: caue69@caue69.fr - Site: www.caue69.fr

